

comptait 28 élèves; le nombre des inscriptions aux cours complets et cours abrégés pour l'année scolaire 1923-24 atteignit 1,439. Des informations plus complètes, au sujet des recherches et expériences entreprises au Collège se trouvent dans l'Annuaire du Canada de 1916-17, pages 257-259 et de 1918, pages 249-250. On peut aussi consulter le cinquantième rapport annuel, pour 1924.

Manitoba.

Collège d'Agriculture du Manitoba, à Winnipeg.—Cinq branches distinctes se partagent les expériences de culture, savoir: (1) amélioration des fourrages; (2) amélioration des céréales; (3) sols et assolements; (4) expériences coopératives, et (5) qualité des récoltes. La section des fourrages a pour objet de rechercher et d'adapter à la région les plantes fourragères susceptibles de s'accommoder le mieux des conditions climatiques, tant comme pâturage que comme fourrage sec. Les principales expériences portent sur la luzerne, le trèfle rouge, le méliot blanc et le maïs, mais l'on s'occupe également du mil, du pâturin, du brome, de la féтуque des prés et du vulpin ou queue de renard. La section des céréales s'est donnée pour tâche l'amélioration des céréales, du lin, des pois et du sarrasin, cultivés dans les différentes régions du Manitoba; on se préoccupe surtout de créer des variétés résistant aux maladies et recherchées sur les marchés. La section "sols et assolements" a essentiellement pour objet: (1) de fournir des données aux instructeurs et conférenciers; (2) de fournir des informations sur les résultats de ses expériences et de répondre aux demandes quotidiennes de renseignements; (3) de procurer les éléments d'articles et d'études sur les problèmes agricoles de la province, traités dans des bulletins périodiques. Parmi ces problèmes, les principaux touchent à la culture des plantes, des céréales vivaces, des fourrages annuels, des cultures sarclées; aux assolements, à la fertilité et à la préparation du sol; à la conservation des fourrages. Les sections de botanique, d'horticulture, de physique, d'élevage du bétail, d'aviculture, de laiterie, de chimie et de mécanique se livrent, elles aussi, à de multiples investigations de leur ressort respectif.

Saskatchewan.

Université de la Saskatchewan, à Saskatoon.—Le Collège d'Agriculture dispose (outre l'emplacement des bâtiments) de plus de 1,300 acres de terre à l'Université, et d'une autre propriété de 560 acres, située à une distance d'environ 35 milles, léguée au collège par l'un des pionniers de la colonisation de cette région, ancien élève de l'Université de Cambridge, Angleterre. Sur ces 1,300 acres, 210 acres sont consacrées aux expériences concernant la grande culture et l'horticulture. En 1918, l'université a acquis 270 acres de prairie, dont 100 acres ont été défoncées et mises à la disposition de la section de culture. Les 800 acres qui restent composent une exploitation agricole, embrassant les cultures les plus variées. Les bâtiments, le parc à bestiaux, etc., se trouvent sur une demi-section contigue. Le collège donne un enseignement qui dure quatre ans; il est couronné par le diplôme de bachelier ès science agricole (B.S.A.); il existe également un autre cours, limité à trois ans, à l'usage des fils de cultivateurs qui veulent se consacrer à la vie rurale. Enfin, durant les mois d'hiver, les cultivateurs adultes viennent suivre des cours rudimentaires sur l'agriculture, le défrichement, les cultures, les volailles, la laiterie et la mécanique; ces cours ont lieu non seulement au collège, mais aussi à différents autres points de la province.

Des expériences sont faites dans les services de la culture, de l'élevage, de l'aviculture, de la laiterie, des sols et de l'horticulture et un certain nombre d'investigations scientifiques se poursuivent dans les laboratoires de chimie, physique, biologie,